Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 035-213502107-20261013-D_26_05_13-DE

Pacé
ville & nature

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU DATE 13 10 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize octobre, à vingt heures trente, le conseil municipal de Pacé, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Hervé DEPOUEZ, maire.

Étaient présents :

M.	DEPOUEZ Hervé
Mme	LE MARCHAND Régine
M.	BOUFFORT Bertrand
Mme	BOISNARD Karine
M.	BAURY Samuel
Mme	LEFEBVRE BERTIN Nathalie
M.	CHARDIGNY Thomas
Mme	LE GALL Josette
M.	GARNIER Michel
M.	MOKHTARI Mustafa
M.	BABOU Cyprien
M.	ANDRÉ Sylvain
M.	BAUDY Jérôme
Mme	HERCEG GALESNE Zlatka
M.	GUILLEMET Eric
Mme	PAIMPARAY KANY Véronique
Mme	YSOPE Carine
M.	PERRUDIN Gildas
Mme	MONTESINOS Esther
Mme	CHARLÈS Mathilde
Mme	BRENDEL Charlotte
Mme	BROSSERON Christine
M.	LE MARCHAND Julien
M.	ROUAULT Philippe
M.	PHILOUX Pascal
M.	CHAIZE Alain
Mme	QUEMENER Anne Marie
Mme	ROBIN Amélie
Mme	CHARRIER Catherine
M.	DESMOULIN Gil
M.	JUMAUCOURT Arthur

Date de convocation : 06/10/2026

Nombre de conseillers en exercice : 33
Présents à l'ouverture de la séance : 30

Quorum réuni

Étaient excusés :
M.BAILLY Cédric a donné pouvoir à M. LE MARCHAND Julien.
Mme D'HEROUVILLE Véronique a donné pouvoir à M. CHARDIGNY Thomas.
Étaient absents :
M. DESMOULIN Gil jusqu'à 20H40.
Secrétaire de séance :
Mme Nathalie Lefebvre Bertin

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 035-213502107-20261013-D_26_05_13-DE

05/13 - 13 octobre 2026

Domaine public - Dénomination des voies et adresses - ZAC multisites – secteur Touraudière : Tranches 2, 3 et 4

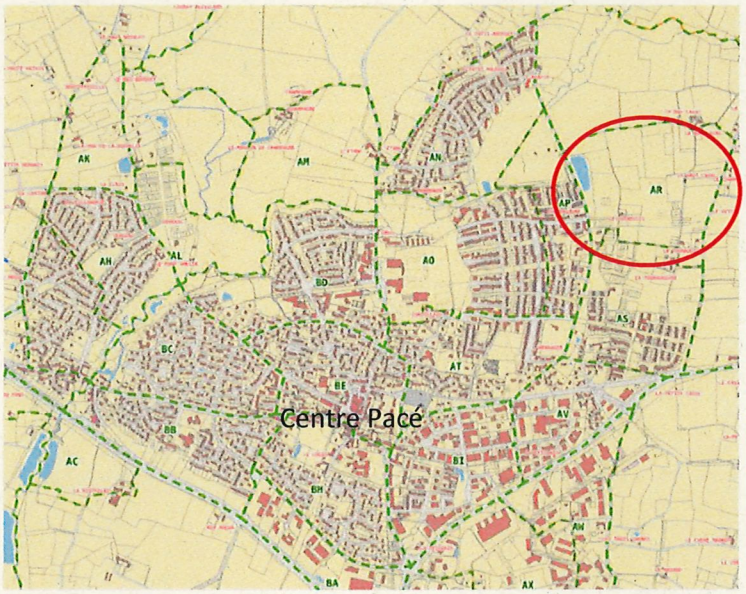
Le rapporteur,

- informe que dans le cadre de l'aménagement et de la construction de futurs bâtiments sur la ZAC multisites – secteur de la Touraudière (tranches 3 et 4), la nomination des nouvelles voies doit être prévue en vue de desservir notamment les accès aux bâtiments et lots à construire.

 Par ailleurs, précise que le nom de trois voies sur la Tranche 2 a été validé par délibération du conseil du 02/07/2024. Néanmoins, à l'occasion de modifications apportées sur la tranche 2 en vue de la commercialisation des lots, le sens de circulation de la rue dénommée Suzanne Lenglen (2.1) empêche une bonne appréhension des lieux par les futures habitants et usagers de cet espace.

- propose de conserver le nom de Suzanne Lenglen (2.2) et d'attribuer ce nom à l'ensemble des futures adresses de cette partie de la tranche 2. Le nom de Florence Arthaud permettra de nommer l'avenue (2.4).

Plan de localisation des nouvelles voies à nommer



- rappelle que le conseil municipal est compétent pour dénommer les voies publiques ouverte à la circulation y compris les voies privées et déterminer l'adressage sur son territoire. La commune est donc seule habilitée à certifier les adresses publiées dans la Base Adresse Nationale (BAN). De plus, les communes de plus de 3000 habitants sont tenues de rendre public les adresses et de les déposer sur une plateforme numérique.

 L'attribution d'un nom et d'une numérotation précise, proposée pour chaque terrain, activité et immeuble, s'appuie sur des linéaires de rues et d'impasses existants. Elle permettra d'identifier l'adressage de chaque entrée de bâtiment et d'informer les résidents, les usagers et autres services utilisateurs d'adresses.

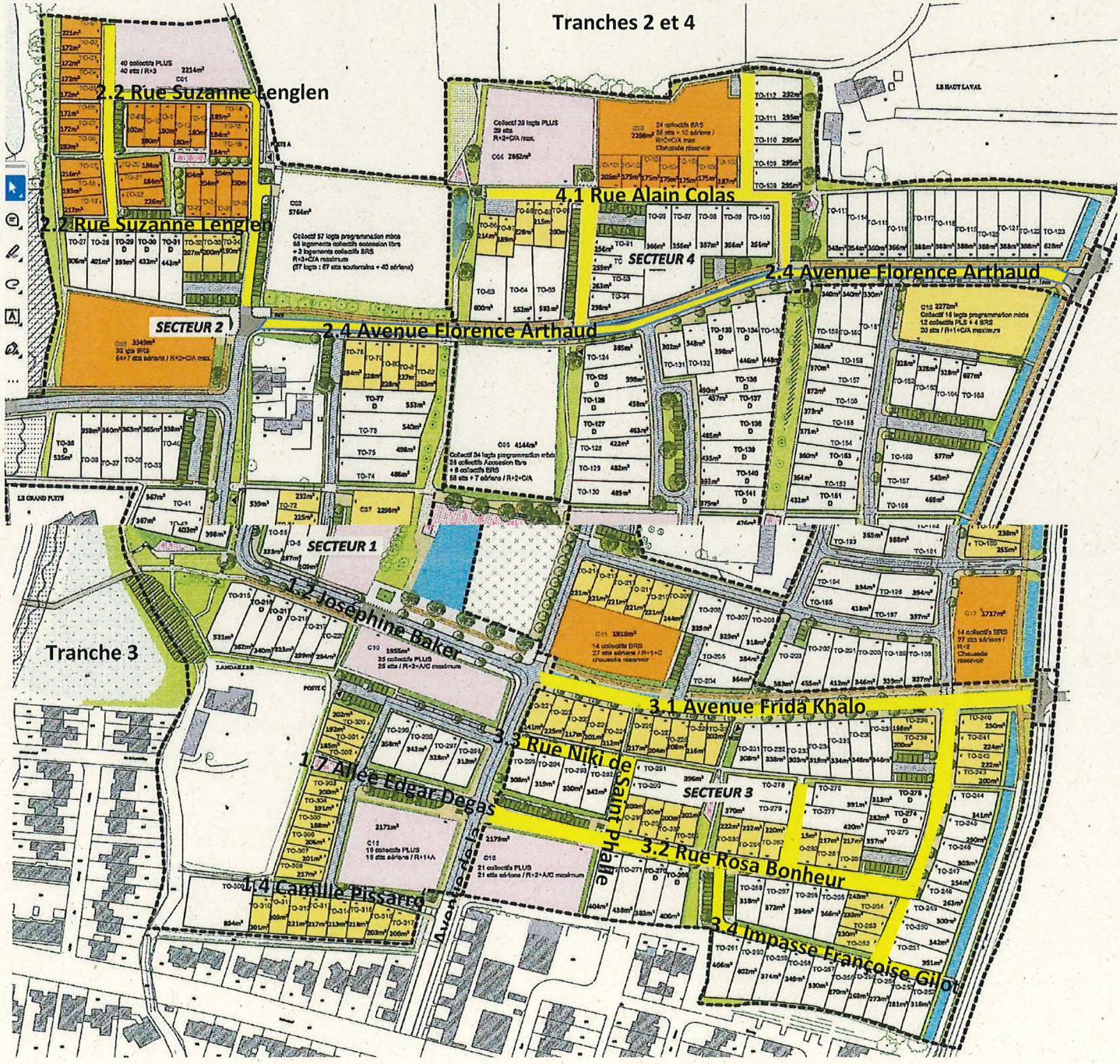
Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 035-213502107-20261013-D_26_05_13-DE

Présente les noms des futures voies attribuées sur le secteur de la Touraudière (tranches 3 et 4) conformément à la liste et au plan ci-dessous.

Liste des nouvelles voies communales sur le secteur de la Touraudière (tranches 3 et 4) :

Tranche	Indice rue	Nom de la voie	Dénomination		Validation en conseil municipal le :
Tranche 2	2.2	Rue	Suzanne Lenglen	(1899/1938)	02/07/2024 Modifiée le 13/10/2026
Tranche 2/3	2.4	Avenue	Florence Arthaud	(1957/2015)	13/10/2026
Tranche 3	3.1	Avenue	Frida Khalo	(1907/1954)	13/10/2026
Tranche 3	3.2	Rue	Rosa Bonheur	(1822/1899)	13/10/2026
Tranche 3	3.3	Rue	Niki de Saint Phalle	(1930/2002)	13/10/2026
Tranche 3	3.4	Rue	Françoise Gilot	(1921/2023)	13/10/2026
Tranche 4	4.1	Rue	Alain Colas	(1943/1978)	13/10/2026

Plan des nouvelles voies à nommer



Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 035-213502107-20261013-D_26_05_13-DE

__Vu__ le Code Général des Collectivités Territoriales,
__Vu__ le décret n°94-112 du 19 décembre 1994 relatif à la communication au centre des impôts fonciers de la liste alphabétique des voies de la commune,
__Vu__ l'article n°141-3 du code de la voirie routière à la mise à jour du tableau de classement des voies,
__Vu__ la loi n'2022-217 du 21 février 2022, loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant sur le pouvoir du conseil municipal sur la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation,
__Vu__ la délibération du conseil municipal du 02/07/2024,
__Considérant__ la nécessité de dénommer l'ensemble des voies de la commune pour faciliter l'adressage des immeubles et lieux,
__Considérant__ que le processus technique de contribution à la Base Adresse Nationale requiert une certification par la commune,
__Vu__ l'avis favorable émis par la commission « opérations d'aménagement, prospective et environnement » lors de sa réunion du 07/09/2026 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE :
les noms attribués aux nouvelles voies communales tels que cités dans le bordereau.

SUPPRIME :
le nom de la rue identifiée (2.1) sur la tranche 2.

ADOPTE :
la dénomination de ces voies selon le plan ci-dessus,

AUTORISE :
Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Quorum réuni : 31 élus présents.

Unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
pour copie conforme,

La secrétaire de séance,

Nathalie LEFEBVRE-BERTIN.

Le Maire,

Hervé DEPOUEZ.

MAIRIE DE PACE (Ille et Vilaine)